REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

N° 2026/005/006

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
D'ALBERTVILLE
Commune de SEEZ (73)

L'an deux mille vingt-six, le 5 juin, à 20h00,
Le Conseil Municipal de la commune de SEEZ, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Lionel ARPIN, Maire, en session ordinaire, en salle du conseil municipal à la Savoyarde.
Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum est atteint.

Présents : Lionel **ARPIN**, Pierre-Yves **ARPIN**, Joëlle **CAMPERS**, Michèle **FERRARIS**, François **GAZAVE**, Jean-Marie **JACQUEMIN**, Anne-Emmanuelle **LECLERE**, Alain **MARGUERETTAZ**, Coline **MARGUERETTAZ**, Bruno **MERENDET**, Willy **PAILLEX**, Claire **VANMARCKE**.

Absents excusés : Joël **ARPIN** (pouvoir à Lionel ARPIN), Romain **BOUVET** (pouvoir à Coline **MARGUERETTAZ**), Christine **CLEMENT** (pouvoir à Alain **MARGUERETTAZ**), Nadège **EMPEREUR** (pouvoir à Claire **VANMARCKE**), Fanny **JORCIN** (pouvoir à Jean-Marie **JACQUEMIN**), Mathieu **LECLERCQ** (pouvoir à Anne-Emmanuelle **LECLERE**), Christel **MAILHÉ**

Secrétaire de séance : Bruno **MERENDET**

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 12 - Votants : 12
Date de la convocation : le 1er juin 2026
Date de publication : 9 juin 2026 au 9 août 2026

****

TABLEAU DES EMPLOIS ET EFFECTIF PERMANENTS

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.313-1 ;

Vu le Code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-2° ;

Monsieur le Maire propose de créer un emploi d'adjoint technique principal de 1ère classe afin de compléter l'équipe des services techniques.

De plus, suite au départ en retraite d'une ATSEM principal de 1ère classe au 1er août 2026, il est proposé de délibérer pour que cet emploi puisse être pourvu par un contractuel si la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aboutit pas.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260605-2026-005-006-DE
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

Il est donc proposé au Conseil d'adopter le tableau des emplois et des effectifs permanents joint à la présente délibération.
Les précédentes délibérations fixant le tableau des emplois et des effectifs permanents sont abrogées à compter du 22 juin 2026.

Considérant les termes de l'exposé ci-dessus, Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

➔ La création à compter du 22 juin 2026 d'un emploi d'adjoint technique dans le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour exercer les missions ou fonctions suivantes :
- Travaux divers d'entretien et de salubrité sur la voirie et les espaces publics
- Travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments communaux et équipements publics
- Entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, fleurissement, etc...
- Participation aux missions polyvalentes du service

➔ Les emplois d'adjoint technique principal 1ère classe et cadre d'emploi des ATSEM seront occupés par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par un agent contractuel sur la base de l'article L.332-8-2° du code général de la fonction publique. En effet, cet agent contractuel serait recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans compte tenu des difficultés de recrutement sur ce type d'emploi.
Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

➔ La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire applicable à cet emploi.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

➔ **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

➔ **FIXE** le nouveau tableau des emplois tel qu'il figure à la présente délibération.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260605-2026-005-006-DE
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

➔ La création à compter du 22 juin 2026 d'un emploi d'adjoint technique dans le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe relevant de la catégorie hiérarchique C à temps complet pour exercer les missions ou fonctions suivantes :

- Travaux divers d'entretien et de salubrité sur la voirie et les espaces publics
- Travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments communaux et équipements publics
- Entretien des espaces verts : tonte, débroussaillage, fleurissement, etc...
- Participation aux missions polyvalentes du service

➔ Les emplois d'adjoint technique principal 1ère classe et cadre d'emploi des ATSEM seront occupés par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par un agent contractuel sur la base de l'article L.332-8-2° du code général de la fonction publique. En effet, cet agent contractuel serait recruté à durée déterminée pour une durée maximale de 3 ans compte tenu des difficultés de recrutement sur ce type d'emploi.
Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

➔ La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement à laquelle s'ajoutera le régime indemnitaire applicable à cet emploi.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

➔ **DIT** que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

➔ **FIXE** le nouveau tableau des emplois tel qu'il figure à la présente délibération.

Adoption à l'unanimité.

Monsieur le Maire et le Comptable public sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré le 5 juin 2026

Le Maire,
Lionel ARPIN

MAIRIE DE SEEZ (SAVOIE)

Le secrétaire de séance,
Bruno MERENDET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délais de deux mois maximums à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité.

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260605-2026-005-006-DE
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

Accusé de réception en préfecture
073-217302850-20260605-2026004007-DE
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

Service/ emploi	Catégorie Cadre emploi	Grade	Temps travail	Titulaire contractuel	Nombre de poste	Poste pourvu	Délibération
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Direction Secrétaire de mairie	A - Attaché	Attaché principal	TC	Contractuel	1	1	2019-075 du 4 novembre 2019
Secrétariat général Secrétaire du Maire	B - Rédacteur	Rédacteur principal 1ère cl	TC	Titulaire	1	1	2024-001-005 du 19 février 2024
Comptabilité/Finances Responsable de service	B - Rédacteur	Rédacteur Rédacteur principal 2ème cl Rédacteur principal 1ère cl	TC		1	0	2024-002-019 du 11 avril 2024
Comptabilité Agent comptable	C - Adjoint administratif	Adjoint administratif	TC	Titulaire	1	1	2023-001-002 du 30 janvier 2023
Aménagement Foncier	C - Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère cl	TC	Titulaire	1	1	
Ressources Humaines Responsable de service	C - Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 1ère cl	TC	Titulaire	1	1	
BIS Agent accueil/animations	C - Adjoint administratif	Adjoint administratif principal 2ème cl	TC	Contractuel	1	1	
BIS Responsable de service	C - Adjoint administratif	Adjoint administratif	TC	Titulaire	1	1	2023-008-007 du 29 août 2023
BIS Agent postal /accueil/animation	C - Adjoint administratif	Adjoint administratif	TC	Titulaire	1	1	2023-006-005 du 6 juillet 2023
FILIERE TECHNIQUE							
Aménagement Responsable de service	B - Technicien	Technicien principal 1ère cl	TC	Titulaire	1	1	
Aménagement Urbanisme	B - Technicien	Technicien principal 2ème cl	TC	Titulaire	1	1	
Techniques	C - Agent de maitrise	Agent de maitrise principal	TC	Titulaire	1	1	2023-006-003 du 6 juillet 2023

Accusé de réception en préfecture
033-213302880-20260605-2026-005-006-DE
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

Techniques	C - Agent de maitrise	Agent de maitrise principal	TC	Titulaire	1	1	2010-009 du 16 février 2010
Techniques	C - Agent de maitrise	Agent de maitrise	TC	Titulaire	1	1	
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère cl	TC	Titulaire	1	1	2018-046 du 11 juin 2018
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère cl	TC	Titulaire	1	1	2024-001-005 du 19 février 2024
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère cl	TC		1		2026-005-006 du 05 juin 2026
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique	TC	Titulaire	1	1	2022-005-005 du 12 juillet 2022
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique	TC	Titulaire	1	1	2022-005-005 du 12 juillet 2022
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique	TC	Titulaire	1	1	2022-005-005 du 12 juillet 2022
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique	TC	Titulaire	1	1	2022-005-005 du 12 juillet 2022
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique	TC	Contractuel	1	1	2024-006-009 du 16 octobre 2024
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique	TC	Contractuel	1	1	2024-006-009 du 16 octobre 2024
Techniques	C - Adjoint technique	Adjoint technique	TC	Contractuel	1	1	2024-007-004 du 26 novembre 2024
Restauration scolaire Responsable de service	C - Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère cl	TC	Titulaire	1	1	

Accusé de réception en préfecture
007821730008500260605-20260605-2026004007-DE
Date de télétransmission : 09/06/2026
Date de réception préfecture : 09/06/2026

Périscolaire/ entretien Responsable de service	C - Adjoint technique	Adjoint technique	TNC – 32h13	Titulaire	1	1	2025-001-003 du 24 février 2025
Périscolaire/ entretien Agent entretien bâtiments	C - Adjointe technique	Adjoint technique	TNC – 14h18	Contractuel	1	1	
FILIERE SOCIALE							
Périscolaire ATSEM	C - ATSEM	ATSEM principal 1ère cl	TC	Titulaire	1	1	2015-06 du 8 juin 2015
Périscolaire ATSEM	C - ATSEM	ATSEM principal 1ère cl	TC	Titulaire	1	1	2011-015 du 14 février 2011
Périscolaire ATSEM	C - ATSEM	ATSEM principal 2ème cl	TC	Titulaire	1	1	2022-007-001 du 26 septembre 2022
FILIERE CULTURELLE							
Médiathèque Responsable de service	B - Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	TC	Titulaire	1	1	2020-011 du 24 février 2020
Médiathèque	C - Adjoint du patrimoine	Adjoint du patrimoine	TC	Titulaire	1	1	2022-006-003 du 19 septembre 2022
FILIERE SECURITE							
Police Municipale	C - Brigadier-Chef	Brigadier-Chef principal	TC	Titulaire	1	1	2023-004-006 du 1 juin 2023